



Athis pour l'Ukraine



Accueil et hébergement des déplacés ukrainiens

Qui peut aider

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Pour aider à l'accueil des déplacés de l'Ukraine, les besoins sont nombreux. Bien évidemment, il faut des hébergements mais pas seulement. Des traducteurs parlant le polonais, l'ukrainien, l'anglais permettront de faciliter l'accueil et l'intégration des familles. Des bénévoles devront aussi aider au soutien des familles hébergeant des réfugiés (transport, aide aux formalités, cours de français...).

Pour devenir bénévoles pour l'Ukraine, vous pouvez vous adresser dans les différentes mairies de la commune ou nous contacter par mail (athis.ukraine@gmail.com)

Vous pouvez aussi consulter également la plateforme officielle « Je m'engage pour l'Ukraine » lancée le 8 mars 2022 par le gouvernement et destinée à accompagner les Français souhaitant héberger chez eux des Ukrainiens réfugiés et accueillis en France. Elle permet aux citoyens de s'engager dans des projets associatifs partout en France et aux associations de recruter des bénévoles pour les aider à réaliser leurs missions.

Conditions pour l'hébergement

Un hébergement est un engagement sur un temps long qu'aujourd'hui personne ne connaît. L'expérience a montré qu'après quelques semaines, ce type de cohabitation pouvait s'avérer un peu compliqué.

La majorité des familles qui arrivent en France proviennent de zones urbaines. Un hébergement en campagne, loin des commerces, isolé de leurs compatriotes peut être une souffrance supplémentaire. Des communes du Calvados en zone rurales ayant reçu des familles ukrainiennes les ont vues partir au bout seulement de quelques jours vers d'autres zones moins isolées.

Cet hébergement, outre qu'il doit avoir le niveau de confort exigé pour toute location, doit aussi dans l'idéal présenter certaines spécificités. Ainsi, serait-il souhaitable de pouvoir héberger deux familles simultanément ou à proximité l'une de l'autre, d'être situé avec des commerces et des écoles facilement accessibles. L'hébergement ne doit pas non plus être trop isolé tout en permettant aux familles une relative autonomie.

Il est important également qu'il y ait une structure d'appui, généralement une association (*Welcome, Aide au Tiers Monde sur notre territoire ...*), pour que des équipes de soutien puissent venir soulager la famille d'accueil et aider la famille accueillie (transport, traduction, accès aux soins, aide aux formalités, contacts avec leurs compatriotes, cours de français, scolarisation des enfants mineurs...).



Athis pour l'Ukraine



Inventaire des hébergements

Si vous avez des hébergements disponibles, même s'ils ne rentrent pas tout à fait dans les critères idéaux ci-dessus, car les besoins risquent d'être très importants, nous vous remercions de nous les signaler (commune, capacité d'accueil du logement en nombre de personnes et nombre de chambres disponibles).

Pour vos hébergements disponibles, vous pouvez vous adresser dans les différentes mairies de la commune ou nous contacter par mail (athis.ukraine@gmail.com)

Une instruction gouvernementale demande le recensement des propositions d'hébergement pour d'éventuelles arrivées de déplacés ukrainiens dans le département. La commune se chargera de faire remonter ces informations à la préfecture est en charge de gérer l'arrivée des familles.

Coordination des acteurs

Un comité de coordination regroupant des élus de la commune et des représentants des associations impliquées dans l'accueil va être constitué pour coordonner les différentes actions, mobiliser les bénévoles, identifier les difficultés et rechercher les solutions adaptées pour accueillir des réfugiés.

Ce comité comme ceux parallèlement constitués pour les dons matériels ou la coordination des événements pour l'Ukraine est placé sous la supervision d'un comité de pilotage. Ce dernier est présidé par le maire de la commune, il est composé de représentants des différents comités.